

Oslo, le jeudi 6 mars 2025

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT n°3

Le jeudi 6 mars 2025

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT n°3

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
	Karine RICHARD-BRUN	Proviseure	proviseure@lfo.no	x		
	Muriel SERRA	Directeur des classes Primaires	directrice@lfo.no	x		
ADMINISTRATION	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	cpe@lfo.no	x	4	4
	Knut SØRLIE	Directeur Exécutif	knut.sorlie@lfo.no	x		
	Sophie DELPORTE	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	sdelpporte@france.no	Exc		

MEMBRES FLUS			
Gilles DARAM	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:gilles.daram@lfo.no">gilles.daram@lfo.no</a>	x
Thibaut TERRAL	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:thibaut.terra@lfo.no">thibaut.terra@lfo.no</a>	
Franck TABONE	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:franck.tabone@lfo.no">franck.tabone@lfo.no</a>	
Corinne GERARD	Repr. des personnels	<a href="mailto:corinne.gerard@lfo.no">corinne.gerard@lfo.no</a>	x
<i>PERSONNELS</i>			
<i>Pas de candidat</i>	Repr. des personnels d'administration et de service	<i>Pas de candidat</i>	
Isabelle MONCEYRON	Suppléante	<a href="mailto:isabelle.monceyron@lfo.no">isabelle.monceyron@lfo.no</a>	
Anthony RODOT	Suppléant	<a href="mailto:anthony.rodot@lfo.no">anthony.rodot@lfo.no</a>	x
Cécile DAL BON	Suppléant	<a href="mailto:cecile.dalbon@lfo.no">cecile.dalbon@lfo.no</a>	x
<i>Pas de candidat</i>			
Mathilde SANGLIER	Parent d'élève	<a href="mailto:mathilde.sanglier@hotmail.fr">mathilde.sanglier@hotmail.fr</a>	
Ana-Marija GRÖNDHAL	Parent d'élève	<a href="mailto:am.grondahl@yahoo.com">am.grondahl@yahoo.com</a>	x
Jérôme FRANCK-SÆTERVOLL	Parent d'élève	<a href="mailto:jerome.franck@rikstv.no">jerome.franck@rikstv.no</a>	
Anne GONTHIER JORDHEIM	Suppléante	<a href="mailto:annegonthier@hotmail.com">annegonthier@hotmail.com</a>	x
Astrid GUGUEN-HØST	Suppléante	<a href="mailto:astrid.guguen@yahoo.no">astrid.guguen@yahoo.no</a>	x
Mounia FENNEFOSS BENARBIA	Suppléante	<a href="mailto:mounia.benardbia@yahoo.fr">mounia.benardbia@yahoo.fr</a>	
<i>USAGERS</i>			
POSTIC Jonas	Elève (Terminale) Vice Président CVL En remplacement de HOST Emma	<a href="mailto:Emma.host@lfo.no">Emma.host@lfo.no</a>	x
NDIAYE Adam	Elève (4ème) Vice Président CVC	<a href="mailto:Adam.ndiaye@lfo.no">Adam.ndiaye@lfo.no</a>	
VIK Lukas	Suppléant	<a href="mailto:Lukas.vik@lfo.no">Lukas.vik@lfo.no</a>	
STENZEL Victoria	Suppléante	<a href="mailto:Victoria.stenzel@lfo.no">Victoria.stenzel@lfo.no</a>	x

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE					
	Annabelle LEFEBURE	Président CG	Annabelle.lefebure@ifo.no		
<b>Conseil de Gestion</b>	Stephanie DAUDET	Vice-présidente	Stephanie.daudet@ifo.no		
	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée – suppléante député Holroyd	<a href="mailto:vrevoy@gmail.com">vrevoy@gmail.com</a>	x	2
<b>Personnalités locales</b>	Thomas BASSETTO	Conseiller consulaire	<a href="mailto:thomas@conseillers-no-is.fr">thomas@conseillers-no-is.fr</a>		
<b>Consule de France</b>	Peggy SCREMIN	Consule	<a href="mailto:peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr">peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr</a>		
<b>CVL</b>	Annabelle HOST			x	

Le Conseil d'Établissement n°3 débute à 17h30 - sous la présidence de Karine RICHARD BRUN, proviseure.

Attributions :

- Le budget et le compte financier des établissements conventionnés, les orientations stratégiques de l'établissement, font l'objet d'une information détaillée au C. d'Établissement.
- Le Conseil d'établissement est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
- Le Conseil d'établissement adopte son règlement intérieur.

Sur la base des travaux préparatoires rapportés et présentés par le chef d'établissement, le **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**:

**1<sup>o</sup> ADOPTE :**

- le projet d'établissement, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- le règlement intérieur de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et CVC/CVL) ;
- les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire ;
- le plan annuel d'éducation à l'orientation ;
- le plan de formation continue des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;

Affaire suivie par :  
Proviseure

- **le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;**
- **le programme d'actions annuel d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable;**

**2° EMET UN AVIS FORMÉ PAR UN VOTE sur :**

- la carte des emplois (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- les propositions d'évolution des structures pédagogiques ;
- les questions d'hygiène, de sécurité pour l'ensemble de la communauté scolaire et les conditions de travail des personnels ;
- les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement ;
- la programmation et le financement des voyages scolaires ;
- l'organisation de la vie éducative ;
- l'accueil et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*.

**1. Choix d'un secrétaire de séance :**

Madame la proviseure sollicite les personnels pour le CA n°3. Mesdames Gérard et Dal Bon se proposent et sont donc nommées secrétaires de séance du CA n°3 de l'année scolaire 2024-2025.

**2. Quorum**

Notre instance étant composée de 14 membres. Le quorum est fixé à 8.

15 membres sont présents : 13 voix délibératives, 2 voix consultatives.

Le quorum étant donc atteint avec 13 membres présents, le C.E. peut valablement délibérer.

- Mme la Proviseure rajoute à l'ordre du jour **les 5 points soulevés par les représentants des parents d'élèves.**
- Calendrier prévisionnel 2025-2026
  - Parcours Avenir : process Fiche dialogue
  - Point structure 2024-2025: quelques informations institutionnelles
  - Inscriptions 2025-2026 (point d'information) / effectifs
  - Exercices de sécurité au LFO
  - Elevundersøkelsen
  - Retour sur inspection maternelle
  - Projet immobilier
  - Séjours pédagogiques avec nuitsées
  - Intelligence artificielle (projet)
  - l'orientation
  - le tableau de conversion FR/NO
  - Bac Français International
  - retour d'expérience annuel des PAP/PPS
  - transition nouvelle direction (Direction primaire, Proviseure, COCAC)

L'ordre du jour ainsi que les questions diverses sont présentés à l'assemblée.

- Le point 'Elevundersøkelsen' est reporté au prochain CE pour y présenter une analyse détaillée.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

**Nombre de votants :**

**13**

**Nombre d'abstentions :**

**0**

**Votes exprimés pour :**

**13**

**Votes exprimés contre :**

**0**

Le PV du conseil d'établissement du 14/10 et du CE exceptionnel ont été validés. Aucune observation n'a été remontrée.

Rappel : la date butoir de remontée d'observations est fixée à 10 jours après l'envoi du PV.

#### 4. Approbation du PV précédent:

#### 5. Calendrier annuel prévisionnel 2025-2026 du Lycée Français d'Oslo

Mme la Proviseure engage les travaux sur le calendrier de l'année scolaire N+1. Pour rappel :

L'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacances selon l'article 521-1 du code de l'éducation.

Un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire doit ainsi être dispensé hors activités pédagogiques complémentaires (APC), conformément au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, article D521-13. Le plafond est de 936h au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger, dès lors que les recommandations relatives au PARLE sont appliquées (place de la langue du pays hôte dans l'offre d'enseignement notamment), sachant qu'il convient de veiller au temps qui doit être dédié à l'enseignement du et en français, conformément aux attendus de l'homologation.

L'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacances selon l'article 521-1 du code de l'éducation.

Un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire doit ainsi être dispensé hors activités pédagogiques complémentaires (APC), conformément au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, article D521-13. Le plafond est de 936h au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger, dès lors que les recommandations relatives au PARLE sont appliquées (place de la langue du pays hôte dans l'offre d'enseignement notamment), sachant qu'il convient de veiller au temps qui doit être dédié à l'enseignement du et en français, conformément aux attendus de l'homologation.

- Les établissements en **rythme nord** - Australie, Brasilia (Brésil), Montréal et Québec (Canada), Shanghai (Chine), Pondichéry (Inde), Danemark, Finlande, Irlande, Maurice, Norvège, Paraguay, Suède - veilleront à programmer leur rentrée -pré-rentrée incluse-, à partir du 21 août 2025.

Les instances du Conseil d'école et du Conseil Pédagogique ont été sollicitées. Le Conseil d'établissement a reçu également les documents permettant la mise en commun ce jour. Les travaux ont été réalisée de part et d'autre. Le problème du pont de l'ascension est évoqué : Jeudi 14 mai 2025 (jeudi d'ascension). Que faire du vendredi 15 mai 2025 (travaillé normalement). Se pose la question des départs en vacances des familles, du nombre de jours de cours (programme à réaliser), de la fatigue des élèves concernés par les périodes des examens/révisions.

- **La proposition soumise au vote est la suivante**

- **Rentrée des professeurs : le jeudi 21 et le vendredi 22 août 2025**
- Vacances AUTOMNE 2025 : du vendredi 17/10 après la classe au lundi 3/11/25 au matin
- Vacances NOËL : du vendredi 19/12 après la classe au lundi 5/01/26 au matin
- Vacances HIVER : du vendredi 06/02 après la classe au lundi 23/02/26 au matin
  - *NOR : du 14/02 au 23/02*
- Vacances de PAQUES : du vendredi 27/03 après la classe au lundi 13/04/26 au matin
  - *NOR : du 28/03 au matin au 7/04 au matin*
- Fin des classes : le vendredi 19 juin 2025 après la classe.
- Le vendredi 15 mai 2025 est proposé non travaillé.

Les représentants des élèves proposent le lundi 18 mai non travaillé. Cette proposition n'est pas retenue.

Le calendrier ci-dessus est soumis au vote du Conseil d'Administration.

<b>Nombre de votants :</b>	<b>13</b>	<b>Nombre d'absentions :</b>	<b>0</b>	<b>Votes exprimés pour :</b>	<b>11</b>	<b>Votes exprimés contre :</b>	<b>2</b>
----------------------------	-----------	------------------------------	----------	------------------------------	-----------	--------------------------------	----------

Le calendrier ci-dessus est adopté pour l'année scolaire 2025-2026.

## 6. Process fiche dialogue et orientation

**Pour rappel : Nécessité de bien respecter les délais pour nous permettre de préparer les conseils de classes :**

- Inscrire les demandes d'orientation des élèves sur Pronote
- Anticiper sur les avis portés sur demandes provisoires (validé, réservé)
- En 2<sup>nde</sup> (vers le niveau 1<sup>ère</sup>) et en 1<sup>ère</sup> (vers le niveau terminale) : mise en parallèle entre les résultats obtenus sur le contrôle continu et dans les spécialités pour envisager les spécialités à retenir
- Préparer les possibles trinômes et binômes de spécialités ; évaluer les mises en danger possibles sur des spécialités non demandées ; travailler avec le PP et le PRO sur le projet d'orientation et le parcours de l'élèves
- Tous les avis « RESERVé » provoqueront un RDV avec les parents d'élèves et l'enfant pour engager une réflexion sur les pistes de remédiation et sur les options qui se dessinent.
- Dans des situations problème, l'appui du CPE ou de la P1 pourra être sollicité et leurs présences décidées.
- Un 2<sup>nd</sup> RDV sera réalisé début mi-mai pour évaluer la situation !
- Le T3 reste l'occasion pour les élèves en fragilité de redresser la pente. Possibilité de mettre en place un soutien avec son professeur (et présence au LFO avec AED) ... à voir !

CLASSES DE TROISIÈMES				
	<b>T2</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T2</b>	<b>T3</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T3</b>
<b>REMISE ELEVE</b>	LUNDI 3/03	<b>MERCREDI 12/03</b>	LUNDI 26/05	<b>MERCREDI 4/06</b>
RETOUR PROF.	LUNDI 10/03	LUNDI 17/03	LUNDI 2/06	JEUDI 5/06
CLASSES DE SECONDES				
	<b>T2</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T2</b>	<b>T3</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T3</b>
<b>REMISE ELEVE</b>	VENDREDI 7/03	<b>LUNDI 17/03</b>	LUNDI 16/05	<b>MERCREDI 28/05</b>
RETOUR PROF.	JEUDI 13/03	JEUDI 20/03	LUNDI 23/05	MARDI 3/06
CLASSES DE 1ERES				
	<b>T2</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T2</b>	<b>T3</b> FICHE DIAL.	CONS. CL. <b>T3</b>
<b>REMISE ELEVE</b>	VENDREDI 14/02	<b>MARDI 11/03</b>	VENDREDI 16/05	<b>MARDI 27/05</b>
RETOUR PROF.	JEUDI 6/03	JEUDI 13/03	JEUDI 22/05	LUNDI 2/06

- **Redoublement et maintien : 2 procédures !**

PROCÉDURE REDOUBLÉMENT	NIVEAUX CONCERNÉS	PROCÉDURE MAINTIEN	NIVEAUX CONCERNÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si au T2, des problématiques</li> <li>- Mise en place d'accompagnement pédagogique (PPRE)</li> <li>- <b>1 seule décision</b> de redoublement dans le cycle 4 (5<sup>è</sup>, 4<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup>)</li> <li>- <b>1 en + possible le cycle 4 si accord COCAC</b></li> </ul>	CYCLE 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie d'orientation non satisfaisante pour un parent (spécialité non acceptée ou passage en voie professionnelle)</li> <li>- Demande de maintien sur 1 année qui est de droit</li> <li>- Paliers d'orientation 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> sont seulement concernés</li> </ul>	PALIER D'ORIENTATION 3 <sup>ème</sup> et 2 <sup>nde</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel possible de la décision</li> <li>- Commission d'appel (présence du parent ou d'un courrier, présidence de la COCAC)</li> <li>- La décision de la présidente est définitive</li> <li>- DATE : <b>VENDREDI 6 JUIN à 15h30</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision possible après la commission d'appel</li> </ul>	

Madame la proviseure rappelle les points suivants :

- . le dernier trimestre est déterminant, pour le système français mais également pour le système norvégien puisque toutes les notes sont transmises.
- . au lycée, si un partenariat se met en place pour accompagner un élève, un contrat sera proposé. En effet, l'élève doit vraiment être partie prenante pour que ce partenariat soit un succès.

**7. ELEVUNDERSOKESEN**

Le point sur ELEVUNDERSOKESEN est reporté au prochain CA puisque seuls les chiffres bruts ont été transmis aux membres. Une analyse des résultats de cette année a été réalisée par Mme Daram, référente Bien Être qui sera complétée par les résultats de l'enquête maternelle.

Ces 2 documents seront transmis aux membres lors de l'envoi de la convocation du prochain CP.

Skovveien 9 – 0257 Oslo – Norvège

TEL : +47 22 92 51 20

secretariat@jfo.no

Vulkan 11 – 0178 Oslo – Norvège

## 8. Structure

### Effectifs en baisse et particulièrement sur le niveau 2<sup>nde</sup> (3<sup>ème</sup> montant seconde).

- Cause : départs dans le système norvégien, mutations professionnelles de parents.
- Des certitudes sur le nombre de radiations
- Des incertitudes sur le nombre en classe de 2<sup>nde</sup> : système Vigo avec réponse en juillet et possibles redoublement.
- Possibilité de réduire de 2 classes de 2ndes à 1 classe de 2<sup>nde</sup>. Nous allons engager des discussions avec les parents des élèves concernés.
- Effectifs entre 30 et 35 en 2<sup>nde</sup> .... A suivre
- PUIS → effet départ pour les classes de 1ères (dossier de réorientation) → un certain nombre de 2<sup>nde</sup> qui vont partir potentiellement– enjeux les spécialités (3 spécialités à choisir) – tout ne peut pas être validé
- Structure en terminale
- Prévision à 35 élèves et une seule classe
- Des dédoublements habituels sur la LV anglais en particulier et groupes de sciences expérimentales

### Rationalisation des groupes de langues (potentielless réductions)

- Groupes d'espagnol en 3<sup>ème</sup> → 28 élèves montant de 4<sup>ème</sup> (auparavant 2 groupes de 14 – efforts faits compte tenu de l'investissement de l'équipe en N-1 mais principe de réalité et d'économie  
→ **perte de 2,5h d'espagnol**)
- Groupes d'espagnol en 2nde → 35 élèves montant de 3<sup>ème</sup> (perte d'élèves – état des lieux en espagnol) – possible disparition d'1 groupe  
→ **perte de 2,5h d'espagnol**
- Groupes d'allemand : rassemblement des groupes de 3<sup>ème</sup> et 2ndes sur le même schéma (**perte de 2h**) et problématique des annonces des élèves de 6<sup>ème</sup> vers la 5<sup>è</sup> (6 élèves)

en moins		28 él. de 4ème (2 gr)		28 él. De 3èmes (1 gr)		1 groupe avec 2 classes	
2,5	ESP	35 élèves en 3ème		DONC	1 er	1 groupe ?	
2	ESP	35 élèves en 3ème		2nde	départ ? 1 gr (?)		
4,5							
en moins							
2,5	ALL			6 élèves en 5ème	0 groupe		
2	ALL	14 élèves en 5ème		DONC	14 élèves en 4ème		1 groupe (6è + 5è)
				Total 20 en 6è/5è			

### Focus sur le norvégien

- Créations de groupes intermédiaires collège et lycée pour mieux coller au profit de nos élèves et favoriser l'apprentissage du norvégien. Jusqu'à présent 1 groupe par classe et 1 groupe de débutant rassemblant tous les élèves des niveaux (6è, 5è, 4è) et (2è et 2nde).
- Le problème : nos professeures ne veulent pas d'heures supplémentaires, nous allons donc embaucher. Nous sommes en cours.

### Retex et poursuite de l'heure de lecture

- Rétx sera poursuivi avec les professeurs de lettres et Mme Andrau.
- Poursuite de l'heure de lecture

### Recrutement :

- Ce que l'on sait**
  - Professeur de SES (départ de M. Jeanin)
  - Professeur de Philosophie (M. Von Plauen Stockholm)
  - Professeur de norvégien (groupes intermédiaires) – volonté de mettre en barrette les 3 groupes (Mme Klepstad – Mme Peebles et X)

❖ **Ce que l'on sait et ... prévoit... SI ?**

- **CCPL des CPE entrant au LFO** (7 candidatures – 2 écartées) → le trio est féminin et maîtrise l'anglais. Nous avons communiqué la proposition à Mme Lamole qui a accepté le poste. Mme la Proviseure se réjouit de cette arrivée qui aura pour conséquence de mieux répartir les missions inhérentes de chacun pour le rendre encore plus efficientes.  
Le profil de Mme LAMOLE, positionnée en première position par la commission de recrutement, est particulièrement intéressant.
- **Attention, la contrepartie à cette arrivée sera la réduction potentiellement de 2 postes d'AED.**

- **ESPAGNOL : Où en sommes-nous ?**

- Mme Chevalier souhaite reprendre son poste au LFO. Mme Kramer reprendrait donc son poste en tant qu'AED.

Madame la proviseure propose de mettre au vote la structure suivante :

- Niveau 6<sup>ème</sup> – 2 classes
- Niveau 5<sup>ème</sup> – 2 classes
- Niveau 4<sup>ème</sup> – 2 classes
- Niveau 3<sup>ème</sup> – 2 classes
- Niveau 2<sup>nde</sup> – 2 classes
- Niveau 1<sup>ère</sup> – 2 classes
- Niveau terminale – 1 classe

Les ajustements sur les groupes de langues, sur le norvégien et d'autres dispositifs/aménagements seront fonction des travaux en cours et de l'évolution des effectifs.

Les représentants des parents d'élèves soutiennent la mise en place du groupe de niveau intermédiaire en norvégien. En effet, le niveau de norvégien des élèves est une préoccupation importante des parents d'élèves.

Les représentants du personnel alertent sur les conséquences des ajustements envisagés qui entraînent des pertes d'heures et donc de salaire pour certains professeurs.

Le conseil d'établissement est amené à émettre un avis sur les éléments de structure communiqués et en particulier sur la structure 2 secondes, 2 premières et 1 terminale du lycée. Le nombre de classes sur le niveau collège reste identique.

<b>Nombre de votants :</b>	<b>13</b>	<b>Nombre d'abstentions :</b>	<b>0</b>	<b>Votes exprimés pour :</b>	<b>13</b>	<b>Votes exprimés contre :</b>	<b>0</b>
----------------------------	-----------	-------------------------------	----------	------------------------------	-----------	--------------------------------	----------

**9. Exercice de sécurité nucléaire au LFO**

Mme la Proviseure rappelle le questionnaire transmis à la communauté des parents d'élèves du LFO ainsi que le document d'information des autorités norvégiennes, EDUKA a été fermé le 3 mars 2025. Les décisions des parents quant à l'ingestion d'une pastille d'iode ont été réalisées.

Les questionnaires des élèves de 16 ans et plus sont en cours de ramassage.

D'ici le 14 mars, toutes les décisions seront portées sur EDUKA et une exportation réalisée pour mettre à jour les enveloppes des mallettes PPMS.

Un exercice sera réalisé la première semaine d'avril avec la constitution d'une cellule de crise.

**10. Retours sur inspection maternelle**

Mme la Proviseure communique les conclusions de cette inspection qui s'est bien déroulée.

3 points ont été soulevés :

- Plante verte
- Fissure dans le sol
- Loquet aux fenêtres

Les rectifications ont toutes été réalisées et communiquées aux inspecteurs.

**11. Projet immobilier**

Mme la Proviseure rappelle l'annonce de non-déménagement du LFO pour l'année 2025-2026.

La question de la maternelle reste entière.

Le LFO travaille sur ce point en recherche de site.

Le LFO est en lien avec la commune d'Oslo sur les conditions du retour sur le site historique de Skovveien.

## 12. Séjours pédagogiques avec nuitées

Mme la Proviseure rappelle les séjours qui ont été votés et qui doivent encore se dérouler :

- Séjour spécialité SVT
- Séjour en Grèce des 2ndes

M. Rodot présente le séjour de révision des élèves de 1<sup>ère</sup> pour le baccalauréat de français.

### Séjour Révision à Mjølfjell

3 jours et 2 nuits dans un cadre naturel, au *Mjølfjell Mountain Lodge*.

Un séjour alliant révision, échange et pleine nature !

Programme :

- **Révisions** : Profitez du trajet pour revoir les points clés du programme de Français, avec un travail ciblé.
- **Ateliers pratiques sur place** : avec des sessions de révision interactives, pour approfondir les compétences en Français.
- **Randonnée (si possibilité) et temps libre** : des moments de partage et de cohésion à travers des activités de groupe, avec si possible une randonnée (dans la neige).

Informations pratiques :

- **Date** : du Mercredi 2 avril 8h15 au Vendredi 4 avril 2025 à 15h05.
- **Lieu** : Mountain Lodge à Mjølfjell, un cadre calme et inspirant pour se concentrer.
- **Trajet** : En train (VY) - Point de rendez-vous à Oslo S.
- **Prix estimé** : 2 700 NOK, comprenant train et pension complète sur place mais pas le matpakke du premier jour.

**Hébergement** : Le Voss Mountain Lodge est situé à Mjølfjell avec vue sur les montagnes. L'établissement est situé le long de la ligne de chemin de fer de Bergen et de la ligne de chemin de fer de Flåm. Le Voss Mountain Lodge travaille avec des produits locaux de Raundalen. Pour plus d'informations : <https://www.mjølfjell.no/booking-2/>

**Encadrement** : Les élèves seront accompagnés par M. Rodot, Mme De Fontenay et M. Terrat, enseignants au Lycée Français René Cassin.

Affaire suivie par :

Proviseure

## Madame Dal Bon présente le projet de sortie nature pour les élèves de CE2 ( 8 élèves de CE2C et 21 élèves de CE2 B)

### Du 4 au 5 juin 2025 (dates flexibles suivant conditions météorologiques)



### Yvoyage scolaire...CE2 "Nature et découverte"

**En amont:**

Le matériel pédagogique : séquence dans le domaine questionner le monde: la biodiversité, le monde du vivant.  
Le financement : vente de gâteaux devant le LFO pour financer le projet, vente de jouets au loppemarked.

**Pendant le séjour :** (voir programme détaillé dans le point 3. EMPLOI DU TEMPS)

- Sortie scolaire + une nuitée: CE2 du LFO

Jour 1 : 8h30 Départ du LFO, 9h30 Arrivée Haugan Lille Gard, Installation Règles de sécurité, jeu d'orientation pour découvrir les lieux, présentation des animaux de la ferme, observation des poussins, mirage d'oeufs, dissection d'un œuf, cycle de vie des poules, observation des chevreuils, cycle de vie des chèvres, images de naissance, Comparaison ovipares/vivipares, comparaison mammifères/oiseaux.

Les moyens humains: 2 enseignantes responsables, 2 accompagnatrices, 1 animatrice sur place. Les moyens matériels: nécessaire pour dormir (tentes, duvets,...), nécessaire pour manger, trousse de secours.

**En prolongement du séjour:**  
Évaluation dans le domaine questionner le monde, vidéo qui récapitulera les deux journées et sera présentée aux parents en fin d'année.

### 3. EMPLOI DU TEMPS

Jour 1

- 8h30: Départ du LFO
- 9h30: Arrivée Haugan Lille Gard Installation Règles de sécurité
- Jeu d'orientation pour découvrir les lieux
- Présentation des animaux de la ferme
- 13h – 14h00 : Déjeuner
- 14h – 17h00 : Observation des poussins, mirage d'oeufs, dissection d'un œuf, cycle de vie des poules
- Observation des chevreuils, cycle de vie des chèvres, images de naissance.
- Comparaison ovipares/vivipares Comparaison mammifères/oiseaux
- Sortie pédestre en forêt: étudier la biodiversité de l'écosystème d'une forêt
- 17h00: Nourrisage des animaux
- Dîner
- Veillée: contes au coin du feu
- Coucher

Jour 2

- Réveil, petit déjeuner
- 8h30: nourrisage et soin aux animaux
- 8h30 - 1h30: balade à pied avec observation / land art
- Pique-nique
- Rangement départ

### 4. EVALUATION DU PROJET

A Oslo, le 5 mars 2025

Signatures des enseignantes

**Budget** sortie CE2

Transport (Vy Buss AS bus)	11 760 nok (10.500 + 12%)
Hébergement	2 000 nok
Activités	7 500 nok
Alimentation	5 800 nok
<b>Total</b>	<b>27 060 nok</b>

**Total: 27 060 nok**

Part à la charge de l'établissement : -

Total à la charge de chaque famille (*prix par élève*): maximum 1 000 nok

Madame la proviseure soumet au vote les deux séjours.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

### **13. Intelligence artificielle**

### **Utilisation de l'IA - Projet**

Problématique de l'utilisation de l'IA par les élèves massivement (pour ex. 80% des secondes ont un compte IA) sur le lycée mais déjà sur le collège.

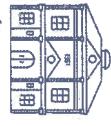
Certains enseignants dont M. Daram vont travailler avec les élèves sur cette thématique afin de les guider (3ème et 2nde). Pour cela, les élèves devront se créer un compte.

Un formulaire de consentement parental devra être rempli (f. ci-après). Qui en 1ère et tale ?

Travail possible sur des fiches de révision. Aide pour les élèves Dys ? à formaliser !

Madame Revoy exprime le souhait que l'IA française MISTRAL soit utilisée préféablement à ChatGPT compte tenu du contexte actuel... .

Le formulaire suivant va être adressé aux parents des élèves concernés :



LYCÉE FRANÇAIS  
PARIS

DEN FRANSKE SKULEN

Affaire suivie par :



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Dans un monde où la technologie joue un rôle de plus en plus central dans nos vies, il est essentiel de comprendre et d'exploiter les outils numériques de manière responsable. Les intelligences artificielles telles [ChatGPT](#), développé par [OpenAI](#), ou [Mistral](#), etc..., représentent une avancée significative dans l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'apprentissage. Elles offrent aux utilisateurs un accès rapide à une vaste base de connaissances et permettent de stimuler la réflexion, d'explorer de nouveaux sujets et de renforcer les compétences en favorisant la curiosité intellectuelle.

Cependant, il est important de souligner que ces IA ne sont pas conçues pour remplacer l'apprentissage, mais pour l'enrichir. Plutôt que d'offrir une solution facile ou de faire à la place des utilisateurs, ces outils agissent comme un complément pédagogique, encourageant la réflexion autonome et la recherche d'informations. L'objectif n'est pas d'éviter l'effort personnel, mais de fournir un soutien supplémentaire pour aider à mieux comprendre des concepts, explorer des idées et approfondir ses connaissances.

Ainsi, en utilisant ces IA de manière renforcée et encadrée, les élèves peuvent développer des compétences importantes telles que la recherche, la synthèse d'informations, et la pensée critique, tout en restant acteurs de leur apprentissage.

## Formulaire de consentement parental pour l'utilisation d'une Intelligence Artificielle

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, autorise mon enfant, \_\_\_\_\_, âgé(e) de \_\_\_\_\_ à créer et utiliser un compte sur une IA choisie par un enseignant.

je reconnais que :

1. Ces outils sont conçus pour fournir des informations générales, mais peut occasionnellement fournir des réponses incorrectes ou inappropriées.
  2. La supervision parentale est recommandée pour les utilisateurs âgés de 13 à 18 ans.
  3. L'utilisation de ces services sont soumis à des [Conditions d'utilisation](#) et à une [Politique de confidentialité](#) dont je devrai prendre connaissance.
  4. L'utilisation de ces services devront s'inscrire également dans le respect de la charte numérique du LFO, afin de garantir un environnement d'apprentissage sûr et éthique.

En signant ce document, j'accorde mon consentement pour que mon enfant utilise ces services, conformément à ces conditions.

## 14. Tableau de conversion

Commission bilatérale d'examen du tableau de conversion des notes décidée par le Ministère de l'Education Norvégien.

Le ministère de l'éducation invite la France à constituer sa délégation constituée de 4 membres : prévision à finaliser...

- 1 représentant de l'Inspection générale
- 1 représentant de la DEGESCO
- 1 membre du Poste diplomatique à Oslo
- Ida Storyse de la Section Internationale de St Germain en Laye

Les parents constitueront en réservoir d'appui en lien avec M. Sørlié, Direx. Un statisticien pourrait être utilisé. Il conviendra de lui faire rédiger un devis au préalable.

## 15. Retex PAI PAP PPS (18 PAP collège et 19 PAP lycée et 1 PPS lycée)

La loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 Pour une École de la confiance consacre le chapitre IV de son titre I au renforcement de l'École inclusive. L'article L. 111-1 du Code de l'éducation affirme que le **service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction**. Il consacre ainsi une approche nouvelle : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.

L'article L. 452-2 du Code de l'éducation dispose que l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEEF) « a pour objet (...) de veiller au respect des principes de l'École inclusive envers les élèves à besoins éducatifs particuliers ».

Tous les élèves du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le ministère en charge de l'éducation nationale, qu'ils soient de nationalité française ou autres, bénéficiant des dispositions relatives à l'inclusion scolaire, en prenant en compte les ressources et contextes locaux, d'autant que les établissements d'enseignement français à l'étranger ne disposent pas de structures spécialisées telles qu'elles existent sur le territoire français.

Les articles D. 351-3 à D. 351-20 du Code de l'éducation précisent les modalités de mise en œuvre des parcours de formation des élèves en situation de handicap.

Du programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) au projet personnalisé de scolarisation (PPS), en passant par le projet d'accueil individualisé (PAI), le plan d'accompagnement personnalisé (PAP), le projet personnalisé de scolarisation (PPS), plusieurs possibilités d'appui à la scolarisation peuvent être mobilisées pour que la scolarité des élèves en situation de handicap se passe dans de bonnes conditions.

Chacune de ces possibilités d'appui répond aux objectifs d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée en tenant compte de leurs singularités par la mise en place d'actions pédagogiques adaptées.

1. PPRE : le programme personnalisé de réussite éducative
2. PAI : le projet d'accueil individualisé
3. PAP : le plan d'accompagnement personnalisé
4. PPS : le projet personnalisé de scolarisation

Le LFO met en œuvre les adaptations pour les élèves, travaille conjointement avec la famille pour définir le bouquet d'aide qui a pour objectif de pallier les difficultés ressenties par les EBEP sur la base des observations dressées par le corps pédagogique et par les parents des élèves dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le LFO veille à s'assurer que les adaptations sont bien mises en œuvre et au besoin le rappelle.

Le LFO instruit les dossiers de demande d'aménagement d'examens.

Le LFO assure des conditions ad-hoc lors des examens blancs.

Les représentants des parents d'élèves questionnent la direction au sujet du suivi et des bilans de ces actions pédagogiques.

La direction et les enseignants précisent :

- Les PPRE, PAI, PAP et PPS sont transmis aux équipes en début d'année
- Le suivi des élèves et la bonne application des différents plans sont discutés régulièrement au sein des équipes enseignantes
- Un bilan est fait avec la famille au moment du renouvellement, à date anniversaire, mais peut aussi se faire à un autre moment si l'évolution de l'élève le nécessite, à la demande des enseignants ou des parents
- Le dialogue est possible à tout moment, en fonction des besoins, en fonction de l'évolution des élèves.

## 16. **Le BFI**

La préparation au BFI concerne uniquement le cycle terminal (les sections internationales sont maintenues jusqu'à la fin de la classe de seconde).

Le BFI se décline, selon les établissements, en un parcours bilingue, trilingue ou quadrilingue.

Les enseignements spécifiques (approfondissement culturel et linguistique, discipline non-linguistique) sont renforcés et complétés par le nouvel enseignement de connaissance du monde.

Le surcroît horaire correspondant aux enseignements spécifiques obligatoires du BFI est au total de 5 heures hebdomadaires (2 heures en Connnaissance du monde, 1 heure en DNL1 histoire-géographie et 2 heures en ACL) sur le parcours bilingue.

**Cet horaire constitue effectivement une charge de travail significative pour les élèves qui choisissent ce parcours d'excellence.**

Reconnaissance et valorisation du baccalauréat français international (BFI) Pour tous les élèves de BFI

- Un parcours développant ouverture au monde, plurilinguisme, multiculturalité, esprit critique, connaissance des partenaires.
- Un fléchage spécifique dans la procédure Parcoursup.
- Une valorisation accrue dans les coefficients du baccalauréat.
- Une reconnaissance du niveau linguistique des lauréats BFI.
- Une dispense de tests linguistiques d'entrée dans les établissements du supérieur.
- Reconnaissance d'équivalence (équivalence A-levels, sections britanniques).

**DANGER AU LFO : seulement 35 élèves en TALE + 38 élèves en 1ère**

- Petit nombre d'élèves
- Risque sur certaines spécialités – amplitude
- Risque sur les LV autres (allemand et espagnol)
- Disparition LLCE

Dans la crainte d'un système de conversion des notes moins favorable, pour une meilleure reconnaissance internationale du diplôme du baccalauréat français et un accès plus aisés aux universités étrangères, les représentants des parents souhaiteraient que les élèves du LFO puissent passer le BFI.

La direction et les enseignants confirment leur intérêt pour le BFI, Madame la Proviseure travaille déjà sur le sujet mais une étude approfondie est nécessaire, les conséquences de la mise en place du BFI au LFO doivent être clairement identifiées et étudiées.

Un dossier peut être constitué avant le mois d'octobre 2025 pour une mise en œuvre sur l'année 2026-2027.

**17. Transition nouvelle direction ( Directrice, CE, Cocac...)**

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le changement de direction à venir.

Madame la Proviseure et Madame la Directrice sont confiantes et préparent la transition.

Tout sera fait dans l'intérêt du Lycée Français d'Oslo !

**Signature des secrétaires de séance**

